
ÉPREUVE ÉCRITE D'ALLEMAND LVI

ENS : PARIS – LYON – CACHAN

Durée : 2h

Coefficients : PARIS 3

LYON 1,5

CACHAN 2

Membre du jury : G. BOURCY

Rapport sur l'épreuve

L'épreuve d'une durée de 2 heures se compose tout d'abord de la traduction d'un texte en langue allemande en français et ensuite de la rédaction d'une réponse (100 mots minimum) à chacune des deux questions posées en allemand. Les candidats, au nombre de 27 ont obtenu des notes allant de 05 à 17 avec une moyenne générale de 11,11/ 20.

Version

Le texte de la version était un article d'environ 300 mots, extrait du journal Die Zeit, abordant les avantages et les inconvénients de la mise en place d'ordinateurs pendant les cours. Cet article a été, dans l'ensemble, assez bien compris. Sa construction en était simple et le déroulement logique. Si l'on peut se féliciter d'avoir enregistré d'excellentes notes, on peut néanmoins en déplorer certaines à peine honorables en raison de traductions trop approximatives ayant franchement tendance à s'éloigner du texte.

Questions

Les deux questions qui devaient être traitées en 100 mot minimum chacune demandaient aux candidats dans un premier temps de prendre position quant à l'emploi d'ordinateurs dans le cadre d'activités scolaires et dans un deuxième dire s'il leur paraissait possible d'arrêter parfois le progrès. Comme lors des précédentes sessions, on remarque que certains candidats pris par le temps ne peuvent pas traiter correctement ces deux questions et accumulent fautes de syntaxe et de morphologie qu'ils n'ont pas le loisir de corriger.

Conseils

On ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de s'entraîner régulièrement à rédiger de courts textes en langue allemande tout en respectant, dans la mesure du possible, les règles grammaticales qui leur ont été inculquées dès le début de l'apprentissage de cette langue. Cela leur permettrait d'obtenir une note plus que convenable dans cette deuxième partie de l'épreuve de langue vivante.